

JEAN BECO, C.SS.R.

LES RÉDEMPTORISTES FRANÇAIS DANS LA TOURMENTE DES ANNÉES 1880-1903

Introduction. I. Les expulsions de 1880: 1.1 Politique du gouvernement français; 1.2 En attendant l'orage; 2. Les expulsions; 2.1. Chez les Rédemptoristes; 2.2 Un cas à part: l'Alsace; 3.1 Exil en Hollande; 3.2 Exil en Suisse; 4. La Vice-Province d'Alsace-Lorraine; 5. Conclusion; II. L'année 1900; III. Les expulsions de 1903: 1. Les lois de malheur; 2. Du côté des Rédemptoristes; 2.1 Dans la Province de Lyon: 2.1.1 Les expulsions; 2.1.2 Les lieux d'exil; 2.2 Dans la Province de Paris: 2.2.1 Les expulsions; 2.2.2 Les lieux d'exil a) juvénat b) noviciat c) studendat; IV. La guerre 1914-1918 et après. Conclusion

Introduction

Pour comprendre les événements qui vont secouer les Congrégations religieuses en France à la fin du XIX^{ème} siècle, y compris les Rédemptoristes, il faut remonter assez loin, au-delà même de la Révolution française, puisque en mars 1880, les législateurs invoquent déjà des arrêtés du Parlement de Paris datant de 1762, 1766, 1777, etc. (contre les Jésuites). Puis suivront d'autres décisions:

La loi constitutionnelle du Royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels des personnes de l'un ni de l'autre sexe; en conséquence, les Ordres et Congrégations régulières dans lesquels on fait de pareils vœux sont et demeurent supprimés en France, sans qu'il puisse en être établi de semblables à l'avenir. (Lois révolutionnaires de 1790).

Les archevêques et évêques pourront, avec l'autorisation du gouvernement, établir dans leur diocèse des chapitres cathédraux et des séminaires. Tous autres établissements ecclésiastiques sont supprimés. (Articles organiques du Concordat de 1801)¹.

¹ *Catholicisme hier aujourd'hui demain*, Paris 1948-2006, II, 1466-1470. R. NAZ in *Dictionnaire de Droit Canonique* (1936-1965) II, 1404-1431.

Aucune Congrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir, sous prétexte de religion, à moins qu'elle n'ait été formellement autorisée par un décret impérial sur le vu des statuts et règlements selon lesquels on se proposerait de vivre dans cette agrégation ou association (3 messidor an XII, ou 22 juin 1804)².

Puis l'Histoire poursuit son cours: Napoléon est vaincu et disparaît à Ste-Hélène. Suivent les règnes de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe. Petite pause durant la révolution de 1848 et la 2^{ème} République. Ensuite débute le second Empire et le gouvernement de Napoléon III. En 1870, c'est le désastre de Sedan. Enfin, une 3^{ème} République qui se cherche et se trouve pleinement en 1879, c'est la *République des républicains*³.

I. LES EXPULSIONS DE 1880

1.1 Politique du gouvernement français

Au cours de ces quatre-vingts ans, les lois contre les Congrégations sont un peu oubliées, voire inappliquées. Mais les choses vont changer. Léon Gambetta (1838-1882), député de Paris, dans un discours prononcé à Romans (Isère), ouvre les hostilités:

«J'ai le droit de dénoncer le péril que fait courir à la société française, telle qu'elle est constituée et telle qu'elle veut l'être, l'accroissement de l'esprit non seulement clérical, mais vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabique, qui ne craint pas de livrer l'esprit humain aux superstitions les plus grossières, en les masquant sous des combinaisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance, cherchant à s'élever sur la servitude générale... j'ai le droit de dire, en montrant ces maîtres en l'art de faire des dupes et qui parlent du péril social, *le péril social, le voilà!*».

² Édouard LECANUET, *L'Église de France sous la troisième République*, T. II *Pontificat de Léon XIII*, Paris 1910, 47.

³ Pour comprendre le cadre général, voir Jacques CHASTENET, *La République des Républicains (1879-1893)*, Paris 1954.

Que voulaient les Républicains?

D'abord, disperser les Congrégations religieuses «cette milice multicolore, sans patrie» ou dont «la patrie ne repose que sur la dernière des sept collines de Rome». Ensuite laïciser l'enseignement à tous les degrés, en l'enlevant au clergé et en le remettant à l'État. «Je ne veux plus», vocifère Gambetta, «de ces institutions dans lesquelles on tronque l'Histoire, où l'on fausse l'esprit français et où l'on prépare des générations hostiles, prêtes à se jeter les unes sur les autres. Il faut donner une éducation française, et des citoyens libres peuvent seuls la donner». Enfin troisième but, faire rentrer l'Église dans le droit commun, de toute manière, mais tout d'abord, «en exigeant que la *vocation* ne se prononce qu'après qu'on ait rempli la vraie vocation: le service militaire»⁴.

Comme la lutte scolaire n'entre pas dans notre propos, nous nous bornerons à décrire comment les Rédemptoristes ont vécu les expulsions programmées.

Nous sommes au 29 mars 1880, deux décrets apparaissent dans le bulletin de *l'Officiel*:

1° *La Société non autorisée, dite de Jésus, devra, dans un délai de trois mois, se dissoudre et évacuer ses établissements. Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août pour les maisons d'enseignement.*

2° *Toute congrégation ou communauté non autorisée est tenue, dans le délai de trois mois, de demander l'autorisation, en soumettant au gouvernement ses statuts, ses règlements, le nombre de ses membres, etc. On devra indiquer si l'association s'étend à l'étranger, ou si elle est renfermée dans le territoire de la République. Pour les Congrégations d'hommes il sera statué par une loi; pour les Congrégations de femmes, par une loi ou par un décret du Conseil d'État.*

Sont ainsi concernés plus de huit mille religieux et cent mille religieuses, et à travers eux des milliers d'enfants, de malades, de Françaises et de Français en détresse.

Évidemment les religieux ne restèrent pas les bras croisés. Ils organisèrent des réunions pour savoir quelle attitude pren-

⁴ LECANUET (voir note 2), 14-15.

dre. Ils décidèrent de ne pas demander la reconnaissance par l'État, car au moins vingt Congrégations – dont les Rédemptoristes – avaient leur siège central hors de France, donc étaient condamnés par avance.

De son côté la magistrature intervint. Devant l'obstination du Gouvernement, quatre cents magistrats préférèrent en conscience démissionner que de se prêter à son jeu. Maître Edmond Rousse, bâtonnier de l'Ordre, n'a pas beaucoup de peine à démontrer l'illégalité des décrets: 1° aucune loi alors en vigueur ne prohibait la vie en commun des personnes appartenant à des associations religieuses non reconnues; 2° dans le cas où le Gouvernement aurait voulu dissoudre ces associations, il n'aurait pas eu le droit de le faire par voie administrative, mais les tribunaux ordinaires auraient dû d'abord en connaître; 3° la dissolution par voie administrative serait, dans l'application, une mesure impraticable et sans résultat possible⁵.

Mais les radicaux ne désarment pas. Rien n'y fait. Certains aspirent à la séparation de l'Église et de l'État. D'autres, plus fins, sont aussi plus perfides. Ils disent: *Avant de rendre à l'Église sa liberté, il faut la mettre hors d'état d'en abuser. La vieille tigresse ne doit être abandonnée à elle-même que les griffes soigneusement limées. Il convient que les Français soient d'abord déshabitués d'user de ses services tout au long de leur existence, lorsqu'ils naissent, lorsqu'ils font leur éducation, lorsqu'ils se marient, lorsqu'ils sont malades, lorsqu'ils meurent. Commençons par l'expulsion de leur vie, en donnant à leurs enfants une éducation qui les prémunira contre son influence, en la chassant des écoles et des hôpitaux publics, en dissolvant les Congrégations dont la plupart n'ont pas d'existence légale*⁶. On le voit, on est bien au-delà d'un simple anticléricalisme, c'est la religion qu'on veut atteindre.

1.2 En attendant l'orage

Les Décrets votés, il ne restait plus qu'à attendre et craindre le pire. Le Provincial de la Gallo-Helvétique, Achille Desur-

⁵ LECANUET (voir note 2), 54.

⁶ Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine sous la IIIème République*, Paris 1951, 66.

mont ne se faisait pas d'illusions, ces Décrets seraient un jour appliqués et il était sage de prendre des dispositions. Pour ce qui était des communautés de missionnaires, il n'y avait pas trop de craintes à avoir, on pouvait délibérer cas par cas, les maintenir par petits groupes chez des amis, des curés, en somme se faire tout petits et attendre la fin des vexations. Au pire, se séculariser et passer au clergé paroissial, solution qui le répugnait, naturellement.

Mais son gros souci était: que faire du jувénat, du noviciat et des étudiants en formation? On ne cache pas des groupes de quarante individus aussi facilement.

Il jeta ses regards vers la Suisse et la Hollande. On peut se demander pourquoi dans ces pays-là et non pas dans le sud de la Belgique, si proche et parlant le Français? Difficile de répondre, quoique nous ayons une lettre du Général Mauron qui peut nous éclairer:

«Quant à la Belgique, on ne peut pas y compter, d'abord parce que le gouvernement, mal disposé à l'égard des Religieux, surtout étrangers, pourrait nous susciter des difficultés. Ensuite, parce que, à mon avis, les Supérieurs de la Province n'accepteraient pas volontiers des réfugiés, surtout s'il s'agit de l'un ou l'autre Père qui a déjà séjourné en Belgique et qui y est connu. Vous pouvez compter bien plus sûrement sur l'Angleterre»⁷.

Mais ce sera la Hollande. Nous n'avons pas les détails de toutes les démarches que Desurmont a entreprises pour trouver des refuges, nous savons seulement qu'il a écrit à des évêques et qu'il fut grandement aidé par un confrère Hollandais, le P. Jan Van Rijckevorsel⁸.

Il envoie des émissaires préparer le terrain: le Valaisan Henri Billet⁹ en Suisse et un Frère en Hollande¹⁰. Lui-même fera

⁷ Mauron à Desurmont du 11 VIII 1880 aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1319.

⁸ Jan VAN RIJCKEVORSEL (Rotterdam 1818-Roermond 1890), profès à St-Trond en 1843 et prêtre à Wittem en 1848. *Catal. Gen. Patrum* XIII, n° 360. *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* (1924), VI, 1212.

⁹ Henri BILLET (Estavayer-le-Lac 1820-Maigrauge 1901), profès au Bisshenberg en 1838 et prêtre à Fribourg en 1843. *Catal. Gen. Patrum* XIII, n° 268. LORTHOIT (voir note 16), 163.

le voyage comme le prouve une longue lettre datée de Maastricht¹¹. Deux maisons ont été louées, l'une à Borgvliet et l'autre à Oosterhout. Ces deux maisons hollandaises seront occupées d'abord par les étudiants, elles pourront l'être définitivement par eux si les jeunes Pères peuvent rester en France. Desurmont a en outre senti qu'en Hollande la bonne harmonie avec cette Province Rédemptoriste sera très facile à condition «que nous pratiquions bien soigneusement la discrétion sur quelques points tels que les finances, le ministère apostolique, les relations avec les membres de la Province». Conditions qui, bien observées, ne risquaient pas de nuire à l'harmonie...

Quant à l'établissement de Dongen, Desurmont a dû l'acheter en toute hâte, sans en référer au Père Général Mauron, car, explique-t-il, «en Hollande il faut prendre les vendeurs au mot et sur l'heure même, leur esprit calculateur les portent à monter leurs prétentions d'heure en heure»¹².

Nous verrons plus loin les conditions de vie des Rédemptoristes en exil.

2. Les expulsions

C'est dans ce climat que commencent les expulsions. Le récit en est presque monotone, souvent pitoyable. Toujours le même scénario: arrivée des gendarmes, dernières sommations, les crocheteurs qui s'affairent à enfoncer les portes, les magistrats qui posent les scellés, puis qui engagent plus ou moins courtoisement les religieux à sortir de plein gré, certains le font, d'autres résistent, il faut donc les empoigner comme des malfaiteurs, ce qui répugne à bien des soldats qui préféreraient être ailleurs. Il est prévu aussi de laisser quelques individus comme propriétaires ou gardiens des lieux. Enfin il y a la foule des fidèles massés devant les couvents, impuissants devant ce lamentable spectacle, mais ne cachant pas leur désapprobation.

Certaines expulsions sont restées célèbres comme celle de la prestigieuse abbaye du Frigolet (près de Tarascon en Proven-

¹⁰ Desurmont à Mauron le 12 V 1880, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1301.

¹¹ *Idem*, le 12 VI 1880, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1309.

¹² *Idem*, le 1 XII 1880, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1360.

ce) et de ses Chanoines Réguliers. Le siège dura quatre jours, du 5 au 8 novembre 1880, et ne demanda pas moins de mille cinq cents hommes de troupe¹³. Trois semaines avant, le 16 octobre, rue de la Pompe à Paris, l'expulsion des P. Carmes donna lieu à une savoureuse conversation entre un délégué de la police et un Père. – Quel est le nom de votre fondateur? – Le prophète Élie. – Vit-il encore? – Oui, Monsieur, et bien qu'il soit plus que centenaire, il a conservé le parfait usage de ses facultés. – C'est prodigieux! A-t-il obtenu l'autorisation? – Oui, Monsieur, Jézabel l'avait d'abord refusée, mais Jéhu a fini par l'accorder. – Jéhu? Jéhu? Je ne me souviens pas. Oh! Ce n'est pas étonnant, il y a eu tant de ministres depuis celui-là!¹⁴.

2.1. *Les Rédemptoristes*

Une question qui embarrassait Desurmont était celle de la résistance à opposer aux agents du gouvernement. «Jusqu'à présent», écrit-il au Père Général N. Mauron, «notre décision est d'attendre la force avec réserve de nos droits devant la justice; mais il pourrait se faire que, d'ici à quelques jours, cette décision dut être modifiée et que nous contenterions de céder à la première sommation qui nous serait faite de nous dissoudre, sans attendre qu'on en vint jusqu'à employer la force. Ceci ne regarde que la dissolution proprement dite, car pour ce qui regarde la propriété, nous sommes bien décidés à résister et à faire appel aux tribunaux pour faire valoir tous nos droits. Mais jusqu'ici la question de la confiscation n'a pas été agitée, du moins nous n'en avons nul indice»¹⁵.

Voyons à présent les évènements de novembre 1880, maison par maison.

HOUEMONT près de Nancy en Lorraine française. En 1870 cette fondation, ancienne maison de campagne du grand sémi-

¹³ *Blocus de Frigolet* par les rédacteurs de la Cour d'honneur de Marie (s. d. s.l.). *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris 1912- (déormais *DHGE*) XIX, 100-103.

¹⁴ Raconté par LECANUET (voir note 2), 81.

¹⁵ Desurmont à Mauron du 23 VI 1880, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1312, p. 5.

naire, accueille certains Pères d'Alsace Lorraine allemande fuyant leur patrie après la défaite de Sedan. Hélas ils eurent le triste honneur d'être les premiers à être à nouveau expulsés en cette année 1880: le 3 novembre vers midi. Les gendarmes se présentent, les occupants protestent, on sonne la cloche à la volée, la population accourt, mais rien n'y fait: les portes sont enfoncées et les religieux expulsés. Le P. Henri Despret (1816-1903) peut rester comme gardien de la propriété¹⁶.

SAINT-NICOLAS DE PORT. Maison fondée en 1845 et située à une quinzaine de km d'Houdemont. Le temps de franchir cette courte distance, à deux heures de l'après-midi du même jour, arrive la même troupe qui procède de la même façon. Cette fois, l'évêque, Mgr Joseph Foulon, veut intervenir, mais les gendarmes lui interdisent d'entrer et il assiste impuissant à l'expulsion des Rédemptoristes. Parmi le petit groupe qui s'exile se trouve le Père alsacien, Léopold Ottmann, qui a joué un grand rôle dans les débuts de la Province belge et devint le troisième Provincial de la Gallo-helvétique (1848-1851). Son exil sera de courte durée: il mourra à Luxembourg trois mois après ces événements. Les religieux revinrent peu de temps après, ne se doutant pas que vingt ans plus tard, ils seraient l'objet de la même tragi-comédie¹⁷.

GANNAT dans l'Allier. Maison fondée en 1875. Le 4 novembre, à six heures du matin, arrivent les gendarmes avec quatre brigades, le sous-préfet, deux employés, un commissaire de police, un serrurier, des maçons et des manœuvres. C'est le Supérieur Henri Billet (1820-1901) qui les reçoit, en criant bien fort que ses sujets ne sortiront que par la force. Ce qui fut fait, mais le P. Billet fut autorisé à rester pour garder l'immeuble. Puis les scellés furent posés sur la chapelle¹⁸.

CHÂTEAUROUX dans l'Indre. Maison fondée en 1854, la première au centre de la France. Ce même 4 novembre se présen-

¹⁶ J.B. LORTHIOIT, CSSR, *Mémorial Alphonsien*, Tourcoing 1929, 346, 550.

¹⁷ Récit anonyme conservé aux AGHR, GH,1341. LORTHIOIT (voir note 16), 268, 550.

¹⁸ Billet à Mauron du 6 XI 1880, AGHR, GH, *Provincialia*, 1344. LORTHIOIT (voir note 16), 245, 553-554.

tent les magistrats et gendarmes de service. Le Supérieur Alexandre Caillot (1831-1905) proteste, mais peine perdue, tout le monde doit vider les lieux. Le Général de Sonis, voyant qu'on avait employé quatre de ses artilleurs pour exécuter cette basse besogne, présenta sa démission¹⁹.

VALENCE dans la Drôme. Cette maison n'avait que sept ans d'existence lorsqu'elle subit le même sort que les autres. Nous sommes toujours en ce 4 novembre. Arrivée d'un commissaire, flanqué d'une troupe de gendarmes, de chasseurs à cheval, de manœuvres. Sommations d'usage et irruption violente dans la maison. Le Recteur Charles Parisot (1832-1900) exhibe sa qualité de mandataire des propriétaires et peut donc rester dans les lieux avec les domestiques. Les autres doivent partir. Ce jour-là deux substituts de la République donnèrent leur démission²⁰.

AVON en Seine-et-Marne, près de Fontainebleau. Vieille bâtisse du XVIIème siècle que l'évêque de Meaux, Mgr Auguste Allox, nous avait cédé en 1860. L'expulsion eut lieu le 5 novembre 1880, à 5h ½ dans de profondes ténèbres (heure illégale d'expulsion). La veille une fusée avait été tirée de la rue vers la maison, «c'était le signal des Apaches» nous dit le chroniqueur. Cinq brigades de gendarmerie sont là pour chasser cinq religieux, dont le vieux Père Victor Humarque (1817-1896), aveugle. Une brigade par religieux! Plus une compagnie de ligne qui se tenait à distance au cas où... Une fois encore, le Supérieur Clovis Delcourt (1841-1890) proteste vigoureusement, mais en vain. Après la tourmente, cette maison ne fut plus occupée par les Rédemptoristes²¹. Certains partirent pour la Hollande, comme nous le verrons plus tard.

¹⁹ *Idem*, 488, 552-553.

²⁰ *Idem*, 533, 553.

²¹ Al. Sdilon à Mauron du 19 XI 1880 aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1355. Henri HAMEZ, *Le R.P. Humarque Rédemptoriste*, Antony, Paris 1900, 332-343. LORTHIOIT (voir note 16), 40, 307, 417-418, 556. La maison fut reprise par les Pères Carmes et connut une certaine notoriété grâce à l'épisode tragique des enfants juifs qui y ont été cachés puis envoyés à la mort par les nazis. Épisode raconté par Louis Malle dans son film *Au revoir les enfants* (1987).

ARGENTAN dans l'Orne. Maison fondée en 1867. Les crocheteurs arrivèrent le 5 novembre 1880 et ne trouvèrent que deux Pères, les autres étant en mission. On nous dit que l'expulsion attira la sympathie de la population, mais les prêtres de la paroisse se montrèrent froids. Les confrères revinrent trois ans plus tard, mais comme les scellés restaient sur la porte de la chapelle, on y pénétrait par une brèche faite dans le mur...²².

BOULOGNE-SUR-MER dans le Pas-de-Calais. Maison fondée par les Rédemptoristes belges en 1856. L'expulsion eut lieu également le 5 novembre 1880 dès 5h $\frac{1}{4}$ du matin. Les crocheteurs ont eu beaucoup de mal. La grille extérieure était solide, la grande porte l'était tout autant. Puis ce fut le face à face avec le Recteur, Augustin Berthe (1830-1907), les religieux, le clergé de la ville, des avocats. Il fallut quatre heures pour forcer les portes et expulser tout ce monde. Mais huit jours plus tard, le Supérieur alla en justice, le tribunal se déclara compétent et rendit même un avis favorable, cependant un arrêté de conflit rendit la chose vaine. On dut partir... pour rentrer discrètement quelques années plus tard²³.

PARIS, boulevard Ménilmontant. Maison fondée en 1874, qui ne pouvait pas encore s'enorgueillir de la belle chapelle de Notre-Dame du Perpétuel Secours que nous connaissons actuellement. Les religieux furent expulsés le même jour: 5 novembre, mais plus tard que d'habitude, à neuf heures du matin. Arrivent une dizaine de sapeurs pompiers, deux cents gardiens de la paix et deux commissaires de police. Ils commencent par envahir la chapelle où se terminait un office religieux. Sans ménagements, les fidèles sont priés d'évacuer les lieux. Puis on passe au couvent. C'est le Père Alphonse George (1844-1931) qui les accueille et, solennel, signifie au commissaire que celui-ci encourt l'excommunication et la malédiction de Dieu. Le dimanche suivant, devant la porte de la chapelle, les fidèles avaient dressé une sorte de reposoir fleuri. Les religieux se dispersèrent et se

²² LORTHIOIT (voir note 16), 557, 615.

²³ *Idem*, 212, 556-557. Les Rédemptoristes quittèrent Boulogne en 1969, [Prot. 397/69; *Orbis* I, 12 (1969) 58], non sans avoir subi la seconde expulsion de 1903.

rendirent à St Mandé en Val-de-Marne. En janvier 1881, certains étaient déjà revenus sur Paris, mais la chapelle ne fonctionna que sept ans plus tard, et pourtant le Cardinal Joseph Guibert appréciait beaucoup notre travail à Paris²⁴.

LILLE, métropole du Nord, Cour des Bourloires, près de la rue de Paris. Maison fondée par les Rédemptoristes belges en 1857. L'expulsion eut lieu un jour plus tard, le 6 novembre. Mêmes scènes que pour les autres maisons. Mais cette fois les crocheteurs et expulseurs ont eu à faire au Provincial de la Gallo-helvétique en personne, le P. Achille Desurmont (1828-1898) et au Supérieur de la maison Édouard Darras (1822-1897). Les Rédemptoristes quittèrent cette maison pour y revenir bientôt, jusqu'à la seconde expulsion de 1903²⁵.

DUNKERQUE dans le Nord. Fondée également par les Pères belges en 1854. Maison fameuse entre autres pour son apostolat auprès des mariniers. Elle subit le même sort que les autres, mais un peu plus tard, le 8 novembre 1880. Les Pères une fois expulsés trouvèrent refuge dans des maisons voisines. L'abbé Choquet devint propriétaire des lieux qu'il loua à des familles. La chapelle servit de magasin. Et dix ans plus tard, tout rentra dans l'ordre, les Rédemptoristes reprirent leur logis et leur apostolat²⁶.

PÉROUSE près de Belfort. Fondée en 1873 par les Rédemptoristes venus d'Alsace à la suite du *Kulturkampf*. C'est un rare exemple d'un départ fait en douceur. D'après le chroniqueur, les gendarmes qui auraient dû procéder à cette basse besogne étaient de bons catholiques alsaciens mariés à de pieuses épou-

²⁴ A. George à Mauron du 19 XII 1880, AGHR, GH, *Provincialia*, 1366. LORTHIOIT (voir note 16), 40, 386, 555-556.

²⁵ Alphonse GEORGE, *Le très Révérend Père Achille Desurmont de la Congrégation du Très saint Rédempteur. Provincial de France*, Paris 1924, 296-306. LORTHIOIT (voir note 16), 178-179; 559-560.

²⁶ Récit anonyme de 29 p. conservé aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1346. *La Voix du Rédempteur* XXI (juillet 1912) 265-268. LORTHIOIT (voir note 16), 206, 564. J. GAUMER, in *B.I.P.* (Bulletin d'information des Provinces Lyon-Paris) n°81 (février 1997) 37-58. J. GUERVILLE-DEBAENE, *Histoire des Pères Rédemptoristes. Dunkerque 1854-1997*, Dunkerque 2000. J. BECO, in *SHCSR* 55 (2007) 314-315.

ses, horrifiées à la seule pensée de devoir chasser des religieux comme des malfaiteurs. Devant leur angoisse, le 26 novembre, le P. Ignace Allet (1825-1888) alla trouver le sous-préfet de Belfort lui promettant d'évacuer la maison de plein gré. Le P. Allet se rendit à Uvrier (Valais) et les Pères âgés en Autriche. La maison fut supprimée en 1897²⁷.

PAU dans les Pyrénées Atlantiques. Dernière maison de cette triste litanie d'expulsions. Elle avait à peine quatre ans et l'expulsion du 18 janvier 1881 lui fut fatale, non pas qu'il fût impossible d'y retourner, mais le chroniqueur invoque d'autres raisons qui aujourd'hui nous semblent un peu curieuses: les chaleurs excessives, la santé des Pères, une population qui comprenait difficilement la langue française. L'évêque de Bayonne, Mgr Ducellier, acquit la propriété²⁸.

Le cas de CONTAMINE-SUR ARVE en Savoie est un peu spécial. Lors de l'entrevue de Plombières-les-Bains (21 juillet 1858) entre Cavour et l'empereur Napoléon III, celui-ci accepta d'aider militairement le Piémont dans sa lutte pour l'unité italienne, à condition que Nice et la Savoie soient annexées à la France. Cavour accepta. Le 24 mars 1860, le traité de Turin est signé. Ce qui sauva la maison de Contamine de l'expulsion grâce à certains privilèges accordés à la Savoie²⁹.

En résumé, furent fermées le 3 novembre 1880: Houdemont et sa voisine Saint-Nicolas de Port.

Le 4 novembre: Gannat, Châteauroux et Valence.

Le 5 novembre: Avon, Argentan, Boulogne et Paris Boulevard Ménilmontant.

Le 6 novembre: Lille.

Le 8 novembre: Dunkerque.

Le 26 novembre: Pérouse

Le 6 janvier 1881: Pau.

²⁷ Neubert à Mauron du 5 XI 1880 AGHR, GH, *Provincialia*, 1343. *La semaine religieuse de Besançon* du 13 XI 1880, AGHR, GH, *Provincialia*, 1349. Thuet à Mauron du 18 XI 1880 AGHR, GH, *Provincialia*, 1353. LORTHIOIT (voir note 16), 278, 594.

²⁸ *Idem*, 13 et 34.

²⁹ *Idem*, 205 et 561.

2.2 Un cas à part: l'Alsace

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les maisons sises hors d'Alsace et de la Lorraine allemande. C'est en 1870, après la défaite de Sedan, que ces régions furent annexées à l'Empire allemand. On connaît la politique menée par le Chancelier Bismarck, sous le nom de *Kulturkampf*³⁰. Ce sont les lois dites *de mai* 1873 qui ont déclenché la fermeture des maisons religieuses et contraint leurs habitants à partir pour l'exil. Les Rédemptoristes ne firent pas exception, plus précisément les maisons du Bischoffenberg, de Landser, de Mulhouse et de Teterchen. Les confrères furent dispersés à Houdemont, Pérouse, Paris³¹. Pour peu de temps puisque, en 1880, ces couvents ont eux aussi dû fermer leurs portes, comme nous l'avons montré plus haut. Mais en 1895, les choses se calmèrent un peu et les Alsaciens purent rentrer chez eux.

Notons en passant que la Belgique a elle aussi offert deux refuges aux Pères allemands proprement dits. D'abord pour un groupe de Bavarois à Rumillies (Tournai) dans le château de Beauregard chez le Comte de Robiano³² et pour des confrères de Cologne à Tavigny (1873-1884), dans les Ardennes³³.

3.1. Exil en Hollande

Les Rédemptoristes y auront cinq refuges, trois très temporaires (Geleen, Borgvliet et Oosterhout) et deux de plus longue durée (Dongen et Stratum).

BORGVLLET situé au sud de Bergen op Zoom (Noord-Brabant), à l'ouest de Roosendaal, donc à la limite de la Zélande. Il s'agissait d'un grand domaine appelé *Huis Goeree*. En 1865 il appartenait à un rentier d'Amsterdam, G. Smelt, qui le conserva

³⁰ Sur le Kulturkampf: voir R. LILL, in *DHGE* XXIX, 970-983. *Catholicisme* VI, 1498-1502. *LThK* VI, 517-521.

³¹ LORTHIOIT (voir note 16), 304.

³² Georg BRANDHUBER, *Die Redemptoristen 1732-1932*, Bamberg 1932, 118 et 238.

³³ [A. KREBS], *Kurze Lebensbilder der verstorbenen Redemptoristen der Ordensprovinz von Nieder-Deutschland*, Dülmen i. W. 1896, XLII-XLIV.

jusqu'à sa mort en 1878. En 1880 le P. Desurmont le loua comme demeure provisoire pour un petit groupe d'étudiants, mais ils quittèrent l'endroit dès juillet 1881. La maison périt dans un incendie à la fin des années trente³⁴.

GELEEN se trouve à l'autre bout du pays, dans le Limbourg, à 40 km au NO de Wittem. Il s'agissait de la ferme d'*Abshoven* où dès le 21 juin 1880 arrivèrent les novices sous la direction du P. Joseph Chavatte (1841-1931). Le confort était médiocre mais l'air était sain et la population catholique. En avril 1882, le noviciat quitta cet endroit pour se rendre à Stratum, près d'Eindhoven³⁵.

OOSTERHOUT également dans le Noord-Brabant, à 15 km NE de Breda. Les étudiants y arrivèrent le 20 juin 1880, venant de Houdemont et d'Avon. L'endroit s'appelle encore *Slotje Limburg*, joliment restauré et très transformé, il sert depuis 1940 de maison communale. La bâtisse remonterait à 1422³⁶. Au moment où les Rédemptoristes la louèrent, elle appartenait à un certain F.M. Lips. Les archives de la commune d'Oosterhout gardent encore le souvenir des exilés Rédemptoristes français. Sur le registre de la population, on peut y lire quatre-vingt-dix noms. De toute évidence, ils n'ont pas tous habités là en même temps. Il est probable que par commodité tous furent inscrits là, tout en résidant ailleurs. Tout ce monde quitta l'endroit le 13 novembre 1881³⁷.

Les deux maisons suivantes auront une histoire plus longue.

DONGEN situé également dans le Noord-Brabant, diocèse de Breda à 8 km au sud-est d'Oosterhout. C'est grâce à Mr Fick, ami des Rédemptoristes, que les étudiants purent quitter l'insalubre Oosterhout et occuper une bâtisse que les Frères, sous la direction du P. Matthias Raus, avaient rendu habitable. Ce do-

³⁴ Illustration et explications dans le journal *De Stem* du 29 février 1996. Communication de Piet Nelen CSSR. Desurmont à Mauron du 18 X 1881, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1425.

³⁵ Desurmont à Mauron du 4 XII 1881, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1437. LORTHIOIT (voir note 16), 321.

³⁶ *Jaarboek van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van stad en land van Breda "De Oranjeboom"*. Deel XVII. Jaargang 1964, p. 94-95.

³⁷ Desurmont à Mauron du 24 X 1881, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1427. LORTHIOIT (voir note 16), 312.

maine de près de deux hectares comprenait un jardin et une ancienne filature, connue sous le nom de *Huis Overdonck*. Les frais furent couverts par un industriel du Nord, Mr Delannoy. La bénédiction de la chapelle eut lieu le 9 octobre 1881³⁸ et le *Catalogus* de 1884 donne la liste des membres de cette grande communauté: 12 Pères, 60 étudiants et 19 Frères. Six ans plus tard, le chiffre a peu varié: 10 Pères, 56 étudiants et 17 Frères.

En septembre 1893, les choses s'étant calmées en France, ils retournèrent tous dans une nouvelle maison acquise dans l'Oise, à Thury-en-Valois. Les Rédemptoristes revendirent alors leur bien aux Frères de Notre-Dame de Lourdes³⁹ pour la somme de 18.000 florins⁴⁰. Huit confrères reposent dans le cimetière des Frères: Les Pères Ernest Blankaert (1838-1885), Alphonse Godard (1862-1887), Joseph Broger (1864-1888), Marius Tholin (1863-1890) et Pierre Vagner (1825-1891); deux Frères: Benjamin Leeuwens (1829-1883) et Paul Gérard (1866-1887); et un étudiant originaire du Roussillon: Marius Lyonnet (1866-1887).

STRATUM. C'est actuellement le faubourg sud de l'importante ville industrielle d'Eindhoven, à 60km à l'est de Breda. Belle propriété comprenant une sorte de château nommé *Heihoef* avec jardins, étang et allée, ainsi qu'une maison nommée *Witthuis*, le tout ayant une superficie d'un hectare et demi, appartenant à Mr Félix Keunen, brasseur. Le bien fut vendu (fictivement) le 28 novembre 1881 aux Pères Joseph Motte (1842-1911) et J.B. Hoffman (1849-1916) au prix de dix mille florins⁴¹. C'est là que vint s'établir le noviciat, émigré de St-Nicolas de Port via Geleen. Mais les lieux demandaient quelques transformations. Ce qui fut fait sous la direction du Frère belge Gérard Knockaert (1845-1928) à qui les Rédemptoristes doivent tant d'œuvres intéressantes. Le *catalogus* de 1884 signale la présence de sept Pè-

³⁸ Desurmont à Mauron du 18 X 1881, aux AGHR, GH, *Provincialia*, 1425. LORTHIOIT (voir note 16), 575.

³⁹ Congrégation belge mieux connue sous le nom de *Frères d'Oostakker*, fondés par l'abbé E. M. Glorieux (1802-1872) à Ronse (Renaix). *DHGE* XVIII, 1356-1357. *D.I.P.* IV, 681-683 et 1371.

⁴⁰ Acte notarié du 24 juillet 1894, aux Archives des Frères ND de Lourdes à Dongen.

⁴¹ Copie dactylographiée de l'acte notarié aux AGHR, GH.

res et six Frères, de vingt-et-un novices clercs et cinq novices Frères. En 1890, ils sont encore neuf Pères et dix Frères; seize novices clercs et huit novices Frères. Ce qui prouve que malgré l'exil en terre étrangère et les sacrifices énormes qu'il supposait, le recrutement ne se tarissait pas. Nous pouvons encore voir au cimetière les tombes de deux confrères rédemptoristes inhumés en terre hollandaise: le novice lorrain originaire de Champigneulle Antoine Gröll (1865-1886)⁴² le P. Henri Basiez (1818-1890), né à Saint-Amand, à la frontière belge et qui fut un temps Supérieur à Stratum. Selon un témoignage contemporain, sa mère aurait même vécu non loin du noviciat.

Finalement les Rédemptoristes quittèrent Stratum en 1894 pour se rendre à Antony au sud de Paris. Ils vendirent la propriété aux Frères de la Charité de Gand⁴³ dont ce fut la première fondation en Hollande.

3.2 Exil en Suisse

Outre le studendat et le noviciat, il y avait aussi le problème du juvénat à régler. Jusqu'en 1880, il se trouvait à Contamine-sur-Arve en Savoie. Sans oublier quelques jeunes gens hébergés dans le Nord, à Dunkerque. Quoique Contamine ne fut pas directement menacé, comme on l'a vu plus haut, les Supérieurs ont préféré chercher un refuge hors de France. On le trouva à Uvrier dans le Valais près de St-Léonard et de Sion⁴⁴. C'était une belle propriété qui portait le nom de *La Magnanerie*, qui, comme son nom l'indique, avait servi à l'élevage des vers à soie. Uvrier était la première maison ouverte en Suisse depuis la fermeture violente de Fribourg en novembre 1847. Après 1900, il resta juvénat de la Province de Lyon jusqu'en 1952⁴⁵.

⁴² LORTHIOIT (voir note 16), 142 signale un novice du même nom décédé à Uvrier (Suisse) en 1888. Confusion de personne? Son séjour à Stratum étant trop bref, les catalogues officiels l'ignorent.

⁴³ Henri HAMEZ, *Relatio super rebus gestis in provincia gallico-helvetica* 1894, p. 50. LORTHIOIT (voir note 16), 321. Les Frères de la Charité de Gand, fondés par le Chanoine P.J. Triest (1760-1836). *DHGE* XVIII, 1275-1278. *D.I.P.* IV, 599-600 et IX, 1328-1330.

⁴⁴ LORTHIOIT (voir note 16), 79, 300-301.

⁴⁵ Prot. 5808/52, *Analecta* XXIV (1952) 89.

4. La Vice-Province d'Alsace-Lorraine de 1895

Si la situation semblait se calmer en France, il en était de même dans le Reich allemand. Le chancelier Bismarck disparu de la scène politique en 1890, on ne parla plus de *Kulturkampf*. Aussi les Rédemptoristes de langue allemande n'avaient plus de raison de rester dans la *France de l'intérieur*. Le Supérieur Général Mathias Raus qui avait succédé au P. Mauron, décida en octobre 1895 de créer une Vice-Province d'Alsace-Lorraine avec à sa tête le P. Victorin Hauger (1845-1915). Vice-province qui dépendait directement du gouvernement général à Rome. On réintégra ainsi les maisons du Bischenberg, de Teterchen et de Riedisheim (Mulhouse).

5. Conclusion

En clôturant ce chapitre sur la première vague d'expulsions, il y a lieu de se demander en quoi toute cette agitation a servi l'État français. Il est évident qu'il ne pouvait se permettre de chasser purement et simplement *tous* les religieux et *toutes* les religieuses de l'enseignement, *toutes* les Congrégations qui prenaient soin des hôpitaux, hospices, orphelinats... il a dû composer et fermer les yeux devant ceux et celles qui restaient, qui se sécularisaient, au moins pour la forme. Il y avait quand même des normes à respecter. Certains restaient propriétaires légaux des bâtiments. En compulsant les catalogues rédemptoristes de 1884, 1887, 1890 et 1895, tout semble normal. Les communautés se sont reconstituées avec Recteur, Ministre, Consultants, etc. Les missions paroissiales se donnent normalement, en témoignent les chroniques locales. Qui plus est, une nouvelle maison vit le jour en mai 1893: Montauban dans le Tarn-et-Garonne. Une autre en 1900 à St-Étienne dans la Loire.

Seuls les exilés de Hollande (à Stratum et Dongen) font exception et resteront quinze ans loin de leur patrie. Il est toutefois frappant de constater que cet exil n'a pas tari les vocations. Des jeunes gens de Provence ou de Vendée, ou d'ailleurs ne reculaient pas devant ce sacrifice considérable de devoir quitter leur famille pour longtemps, se rendre dans un pays étranger dont ils ne connaissaient pas la langue et dont le climat ne leur

était pas très favorable. Mais les chiffres sont là: le studendat contenait plus de cinquante jeunes gens se préparant à la prêtrise.

II. L'ANNÉE 1900

Après la longue administration du provincial Desurmont (1865-1887), vint la courte période de Constant Rose (1887-1889), puis celle Joseph Gavillet (1890-1898), pour voir revenir à nouveau mais très brièvement Achille Desurmont (du 26 avril au 23 juillet 1898)⁴⁶. Fut alors nommé Jean-Baptiste Godard (1898-1901) qui vit la fin de la Province Gallo-Helvétique érigée en 1841.

C'est le 2 février 1900 qu'il fut décidé de scinder la Gallo-Helvétique (qui comptait 660 membres et 31 maisons) en deux parties: Lyon avec St Nicolas de Port (1845), Contamine (1847), Houdemont (1873), Valence (1873), Gannat (1875), Uvrier en Suisse (1880), Montauban (1893), Marseille (1899) et St-Etienne (1900). sans oublier quatre maisons en Amérique du Sud (Chili et Pérou). Et la Province de Paris avec Châteauroux (1854), Boulogne-sur-Mer (1856), Dunkerque et Lille (1857), Argentan (1867), Paris (1874), Antony (1886), Thury-en-Valois (1893), Les Sables d'Olonne (1898), Coutras (1899) et Bordeaux (1899), sans oublier Rumillies (1899) en Belgique. La Province comptait également trois maisons en Amérique du Sud (Équateur et Colombie).

Le même jour, les huit maisons d'Espagne – qui depuis 1879 formaient une Vice-Province – devinrent elles aussi une Province à part entière avec le premier Provincial Théodore Runner (1853-1935)⁴⁷.

Supérieurs de la Province de Lyon: Jean-Baptiste Godard (1900-1901). Albert Mansuy (1901-1902), Jean Kannengiesser (1902-1907), JB Favre (1907-1909), etc.

Supérieurs de la Province de Paris: Désiré Castelain (1900-1912), Pierre Riblier (1912-1916), Emile Nicolas (1916-1930), etc.

⁴⁶ A. GEORGE (voir note 25), 534-552.

⁴⁷ Sur la partition de la gallo-helvétique, cfr LORTHIOIT (voir note 16), 66. Gilbert HUMBERT, in *SHCSR* 28 (1980) 175-212.

III. LES EXPULSIONS DE 1903

1. *Les lois de malheur*

Rappelons brièvement le cadre général. Après les tumultes de 1880, la République semblait baisser la garde et fermer les yeux sur les Congrégations. D'autant plus que le Pape Léon XIII avait pris l'initiative de l'apaisement en publiant son encyclique *Au milieu des sollicitudes* du 16 février 1892 qui prônait le ralliement à la République⁴⁸, en demandant d'oublier les rêves de restauration monarchique dont se nourrissaient encore tant de Français. Le pape distingue nettement le régime politique qui peut être bon et sa législation qui peut être détestable⁴⁹. Dire que tous les Français se sont *ralliés* serait fort exagéré. Du côté des catholiques il y a de la résistance, du côté des Républicains, beaucoup de méfiance envers ces nouveaux *convertis*. Les Républicains ne sont pas dupes: rien n'a été fait contre les Congrégations féminines, quant aux Religieux, ils sont tous revenus dans leurs maisons sur la pointe des pieds et – oh! horreur – ils sont plus nombreux qu'avant! Les Jésuites, tant honnis, sont rentrés dans leurs collèges, administrés il est vrai par des laïcs.

Ainsi la guerre reprit. Le 1^{er} juillet 1901 est votée la *loi sur les associations*. On l'a qualifiée de loi à la fois libérale et liberticide. Pour les citoyens ordinaires, cette loi prévoit une liberté totale d'association, moyennant quelques simples formalités de déclaration. Par contre pour les Congrégations religieuses, la loi s'ingénie à poser des obstacles. Leur existence civile dépend du vote d'une loi au Parlement. L'ouverture de chaque établissement nouveau est soumise à un décret du Conseil d'État. Toute Congrégation non autorisée ou toute succursale non autorisée d'une Congrégation autorisée est illicite, le fait d'y appartenir constitue un délit passible d'une amende ou d'une peine de prison. L'article 14 stipule que nul n'est autorisé à diriger un établissement d'enseignement, ni à y professer, s'il est membre d'une Congrégation non autorisée. Les Congrégations ont à tenir à la disposition des Préfets le compte de leurs dépenses et de leurs

⁴⁸ Y.M. HILAIRE, *Ralliement dans Catholicisme* XII, 458-463.

⁴⁹ *Enchiridion delle Encicliche*, Bologna 1997, T. III, p. 710, § 34.

recettes, l'inventaire de leurs biens, et la liste complète de leurs membres⁵⁰.

Curieuse loi qui fait une nette distinction entre les Français, les uns ont le droit de s'associer, d'autres non. Nous sommes dans l'arbitraire absolu, car seules cinq Congrégations d'hommes étaient reconnues (Frères des Écoles Chrétiennes, Lazaristes, Sulpiciens, Missions étrangères et Spiritains) et neuf cent et cinq Congrégations féminines. Cette fois-ci on ne retrouve plus l'unanimité de 1880⁵¹. Chacun se demande s'il doit plier ou résister. Le provincial Kannengiesser est désabusé: «Le peuple est blasé; ils disent: *'c'est dommage, ces gens n'étaient pas méchants, mais aussi pourquoi se sont-ils entêtés à résister à l'autorité?'* C'est chevaleresque la résistance, mais c'est coûteux!»⁵². Les évêques aussi préconisent la prudence, car nombre de Congrégations sont encore diocésaines. Les trois mois de réflexion écoulés, trois cents Congrégations ont refusé de demander l'autorisation, elles préfèrent s'exiler ou se séculariser. Quatre cent cinquante-cinq ont demandé l'autorisation, ce qui ne signifie pas la fin du conflit, loin de là.

Entre alors en scène celui qui va encore durcir le ton et que l'Histoire n'oubliera pas: Émile Combes (1835-1921). Natif de Roquecourbe dans le Tarn, il entre au Séminaire des Carmes à Paris, puis à celui d'Albi qu'il quitte bientôt, ayant compris qu'il n'y était pas à sa place. Il devient professeur de Lettres, poste qu'il abandonne pour devenir docteur en Médecine. Marié, il ouvre son cabinet à Pons en Charente Maritime, Pons dont il sera le maire pendant quarante ans. Peu à peu il gravit la hiérarchie politique: conseiller Général de Charente, sénateur, vice-président du Sénat, Ministre de l'Instruction publique pour arriver en juin 1902 à la Présidence du Conseil.

À ce moment la France connaît une atmosphère d'anticléricalisme virulent. Voici ce qu'écrivait Laurent Tailhade (1854-1919), poète satirique et libertin:

⁵⁰ Jean SÉVILLIA, *Quand les Catholiques étaient hors la loi* (Paris, 2006) 109.

⁵¹ Le Provincial écrit au P. Général: «Hélas ne plus parler de résistance collective, c'est chacun pour soi!» AGHR, Prov. de Lyon, *Provincialia*, Kannengiesser à Raus, de St-Étienne, le 24 I 1903.

⁵² Kannengiesser à Raus du 17 V 1903. AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*.

«Le prêtre par la honte de son état, par la hideur infamante de son costume vit en dehors de la loi commune, de la solidarité. Contre lui, tout est permis, car la civilisation a un droit de légitime défense. Elle ne lui doit ni ménagement, ni pitié. C'est le chien enragé que tout passant à le droit d'abattre, de peur qu'il ne morde les hommes et n'infecte le troupeau».

Et le député Maurice Allard (1860-1942) de renchérir: «tout homme religieux est un malade»⁵³.

Les Congrégations devaient donc pour survivre demander l'autorisation, mais à la requête de Combes, le Parlement repousse la quasi-totalité des demandes, ainsi plus de quatre cents Congrégations sont interdites⁵⁴.

2. Du côté des Rédemptoristes

Dès la loi du 1^{er} juillet 1901 dite *des associations*, dont étaient exclues les Congrégations, tous les Supérieurs savaient que les ennuis allaient commencer. Très sagement, comme en 1880, les deux Provinciaux eurent à cœur de sauver le noviciat et le studendat en les envoyant à l'étranger. Pour les autres confrères, l'indécision régnait, indécision devant la politique du gouvernement, qu'allait-il faire exactement, jusqu'où irait-il?, indécision devant les mesures à prendre concrètement, résister, comment, jusqu'où? Sur ce point, la Province de Paris avec Désiré Castelain à sa tête s'est montrée plus combative que le Sud. La dispersion, inévitable, comportait de grands dangers: relâchement de la discipline, contacts difficiles avec le Supérieur, l'oisiveté qui, on le sait, «est mère de tous les vices». Les prédications devenaient difficiles à trouver, les curés ne désiraient pas se compromettre et perdre tout traitement. Or, pas de prédications, pas de travaux apostoliques, cela signifiait mourir de faim. Restait une solution que le Supérieur Général Raus n'aimait guère: la sécularisation fictive, au for externe. Début 1904, le P. Castelain avait imaginé une formule que chacun était prié d'écrire de sa propre main, de signer et d'envoyer au Supérieur Général. Elle vaut la peine d'être citée:

⁵³ SÉVILLIA (voir note 50), 119-121.

⁵⁴ *Idem*, 304.

«En recevant les lettres de sécularisation que Votre Paternité a autorisé le TRP Provincial à m'accorder, contrainte qu'elle est par les circonstances politiques, c'est pour moi un devoir de faire la déclaration suivante.

Je considère les lettres de sécularisation comme valables à l'effet seulement de me permettre d'exercer le saint ministère, sans encourir personnellement les tracasseries gouvernementales, et sans y exposer les prêtres et les évêques qui m'emploieraient!

Pour tout le reste, je suis lié comme auparavant par mes vœux, et en particulier par le vœu et le serment de persévérance, et je demeure en conscience membre de la Congrégation.

Daignez, mon Révérend Père, me bénir et agréer cette déclaration que je dépose entre vos mains etc.».⁵⁵

2.1 Dans la Province de Lyon

2.1.1 Les expulsions

GANNAT Le 3 avril 1903. Le P. Supérieur, JB Dunoyer, protesta et rappela les lois d'excommunication. Rien n'y fit, le crocheteur de 1880, rodé à la besogne, crocheta les portes, et tout le monde fut dans la rue. Il y eut passage au tribunal correctionnel où les huit Pères reçurent une amende de 16 fr. pour avoir résisté. Ils se réfugièrent alors rue Nationale⁵⁶.

MONTAUBAN Le 25 avril. Les Rédemptoristes louaient une villa pompeusement appelée *Chantilly*. Chassés de la façon habituelle, ils furent portés en triomphe jusqu'à leurs logements provisoires: évêché, cures, etc. Ils reviendront après la guerre, en 1918⁵⁷.

ST ETIENNE quartier de Monthieu. Mai 1903. Les Pères y étaient depuis mars 1900. C'est le P. JB Favre qui eut la triste besogne d'annoncer aux fidèles que la communauté devait se disperser. Elle se dispersa en effet, mais quelques religieux restèrent dans la ville par petits groupes et continuèrent leur service d'une autre façon⁵⁸.

⁵⁵ AGHR, Prov. Paris 1904. Les Archives de Rome conserve encore trente et une de ces formules autographes (de vingt-neuf Pères et deux Frères) envoyées au RM Raus.

⁵⁶ *L'Apôtre du Foyer* 3 (1903) 373-375. LORTHIOIT (voir note 16), 171.

⁵⁷ LORTHIOIT (voir note 16), 213-214; 249.

⁵⁸ *L'Apôtre du Foyer* 3 (1903) 313-315. LORTHIOIT (voir note 16), 152.

VALENCE le 15 mai. Attirés par ruse au palais de Justice de la ville et comme ils refusaient de se disperser, les six Pères sont emmenés *manu militari* dans la prison de la ville. Ils y restèrent quatre jours, puis furent condamnés à payer une amende avec évidemment l'ordre de ne plus vivre en communauté. Auparavant les *crocheteurs* s'étaient empressés de fouiller le couvent rue de la Cécile, pour y trouver encore le P. JB Roche (1861-1943) qu'ils jetèrent à la rue sans ménagement. Ne croyons pas que ces Religieux se sont laissés condamner la tête basse et sans rien dire. En bon prédicateur rédemptoriste, voilà comment le P. François Nouais (1868-1941) conclut sa propre défense: «Messieurs, ne pensez pas à nous, pensez à vous dont toutes les sentences seront révisées à ce Tribunal souverain qui se dresse au seuil de l'Éternité et devant lequel nous comparâtrons tous un jour»⁵⁹.

SAINT-NICOLAS DE PORT Le 12 août, quoique les premières sommations avaient eu lieu dès le 22 avril. On assista aux mêmes scènes de protestation des nombreux fidèles. Résistance des six Pères et des deux Frères qui sont amenés, menottes aux poings!, escortés de deux gendarmes et de deux chasseurs à pied. Ils furent recueillis provisoirement par le maire de la ville, puis après un certain exil, ils revinrent comme tous les autres reprendre leur domicile⁶⁰.

Une maison attendra beaucoup plus longtemps avant de connaître le même sort: CONTAMINE sur Arve. Cette maison, dépendant antérieurement du Duché de Savoie, avait joui de privilèges spéciaux. Mais le gouvernement républicain fut beaucoup moins indulgent. Il fallait appliquer les décrets d'expulsion. Les choses traînèrent en longueur, on alla de procès en procès. Finalement la propriété fut déclarée ne plus nous appartenir et ses habitants dispersés. La Province ne retrouvera plus ce couvent⁶¹.

⁵⁹ *L'Apôtre du Foyer* 3 (1903) 375-379 et 431-438. LORTHIOIT (voir note 16), 254.

⁶⁰ Lucien PAULIN, CSSR, *Le couvent des Rédemptoristes de Saint-Nicolas-de-Port. Une quatrième expulsion*, Nancy 1903. *L'Apôtre du Foyer* 3 (1903) 627-631. LORTHIOIT (voir note 16), 405-406.

⁶¹ LORTHIOIT (voir note 16), 623.

2.1.2 Les lieux d'exil de la Province de Lyon

Comme en 1880, le souci des Supérieurs Provinciaux fut de trouver quelques refuges à l'étranger, surtout pour le noviciat et le studendat qui requièrent des maisons plus grandes et une plus grande stabilité. Six Provinciaux vont se succéder jusqu'à la première guerre mondiale et devront gérer cette crise: JB Godart (1900-1901), Albert Mansuy qui ne fonctionnera que quelques mois; Jean Kannengiesser qui décède inopinément à Rome le 29 mars 1907; JB Favre (1907-1909); Jules Blanpied (1909-1910) et Adolphe Wilpotte (1910-1927).

Dès 1900, sentant l'orage, le P. Godart cherche de possibles refuges. Son attention se tourna d'abord vers la Belgique, plus précisément à Attert dans la province du Luxembourg belge. C'était une grande propriété qu'avait trouvée et achetée dès septembre 1901 le P. Ernest Tailleur (1861-1903) recteur de St-Nicolas-de-Port. Aussitôt quelques Frères s'y rendent sous la direction du Frère Joachim Chardin pour aménager les bâtiments. Ils étaient destinés à abriter dans un premier temps le noviciat, les Pères de St Nicolas, puis le studendat⁶².

En attendant, le studendat belge de Beauplateau accepte de prendre les étudiants. C'est ainsi que mi-novembre 1902 arrivent quinze étudiants et quelques *lecteurs*: Charles Mandru (1866-1934), Auguste Sordet (1867-1950), Joseph Hudry (1869-1929) et Pierre Morque (1872-1950). Peu à peu les étudiants quitteront cette maison d'études pour rejoindre ceux d'Attert. Les derniers à quitter Beauplateau en juillet 1909 seront Eugène Spies (1884-1966) et Alfred Ritzenthaler (1884-1966). Un étudiant ne reverra plus sa patrie de Boulouyssès en Aveyron: le jeune Ernest Nicouleau qui meurt pieusement le 4 mars 1906 et repose à présent dans le caveau de Beauplateau⁶³.

⁶² Les Rédemptoristes quittèrent Attert en 1939 pour se rendre à Sousceyrac dans le Lot. La principale raison étant le climat qui ne convenait pas aux Méridionaux. Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Virton achetèrent les bâtiments. À présent ils servent de maison communale. Malheureusement le cimetière local ne garde aucune trace des neuf CSSR morts là-bas.

⁶³ Chroniques locales de Beauplateau, aux dates indiquées. LORTHOIT (voir note 16), 112, 454-455, 505. Nicouleau eut droit à une biographie/hagio-

Non loin de Beauplateau, toujours dans la fraction de G rimont, commune de Tillet, le baron Jean Descl e mit   la disposition des P res de Lyon, plus sp cialement ceux d'Houdemont, son ch teau.   sa mort en 1909, les R demptoristes quitt rent cet endroit pour s'installer   Honnay dans la province de Namur, pr s de Beauraing⁶⁴.

Comme en 1880, la Hollande offrit un refuge aux exil s. En effet apr s dix ann es pass es   Attert, le noviciat trouva refuge   Goedenraad, jolie propri t  situ e   quelques km de Wittem, sur la route d'Eys vers Simpelveld. Construite en 1777 par le Baron von Geyer zu Schweppenburg, elle appartenait   la famille Laloux de Li ge qui la loua aux exil s r demptoristes de 1912   1919⁶⁵. Puis une fois de plus ils quitt rent ce beau ch teau pour un plus grand encore, pas tr s loin,   Blankenberg, commune de Cadier en Keer, proche de Maastricht. Le domaine remonterait au XIV me si cle et a connu une tr s longue histoire qu'il est inutile de d velopper ici. Exil es comme les autres, les Religieuses de St Joseph de Cluny achet rent le bien en 1904 et semblent ne l'avoir jamais occup ! Quoi qu'il en soit, les R demptoristes l'acquirent le 19 avril 1920 et l'occup rent jusqu'au 23 juin 1934, date   laquelle le P. Jean Crouzet (1892-1968) le revendit aux Religieuses «du pauvre Enfant J sus» (*van het arme Kind Jezus*). Dans la Chronique des Religieuses on peut lire: «En 1920 les R demptoristes fran ais vinrent  tablir leur noviciat [...] mais   cause du cours du franc fran ais trop faible, la vie devenait trop ch re et les P res ne purent pas rester [...]. Un des Fr res construisit une grotte de ND de Lourdes et affirma que ce serait son dernier travail. Quelques jours plus tard, alors qu'il aidait   suspendre une cloche, celle-ci tomba sur lui et il mourut peu apr s»⁶⁶.

graphie par l'abb  Bouvard en 1909.

⁶⁴ LORTHIOIT (voir note 16), 246. Reposent au petit cimeti re local: le P. Charles Simonin (1848-1906) et les Fr res Dominique Chevalier (1832-1910) et Bruno, Julien Sorel (1858-1914).

⁶⁵ «Onderweg» *uitgave van de Stichting Nieuwland te Geysteren* (1997) 8-10. Trois de ses occupants CSSR sont d c d s l  ou sur les champs de bataille: Armand Rojas (1892-1918), les novices Joseph Monasse († 1915) pr s de Honnebeck et Eug ne Claudel († 1915) aux  pargers. LORTHIOIT (voir note 16), 307, 387, 575.

⁶⁶ Voir le Dossier sur Blankenberg aux AGHR. Il doit s'agir du Fr re

Bien loin de la Hollande, les Supérieurs de Lyon recherchèrent d'autres lieux de refuge, notamment dans le nord de l'Italie. Commençons par Albissola sur la côte ligurienne à 150 km au NE de la frontière française. S'y trouvait un sanctuaire dédié à Notre-Dame *della Pace*. Le Provincial Favre en fait une description enthousiaste en 1907⁶⁷. Ancien couvent de Franciscains, il pouvait servir de lieu de repos et de vie communautaire aux missionnaires dispersés en France⁶⁸. Le bien appartenait à la commune, avec seule obligation de desservir le sanctuaire. Mais les Italiens n'ont pas tenu leurs belles promesses, au fond ils auraient voulu que les Pères restaurent l'église à leurs frais... Aussi début 1914, ceux-ci plient bagage et quittent cet endroit qui, selon le Provincial, fut quasiment pillé après leur départ⁶⁹.

Ils se rendirent dans une autre maison louée auparavant à Suse, dans le Piémont entre Grenoble et Turin. C'était aussi une maison agréable permettant de se reposer entre deux campagnes de prédications. Les Rédemptoristes quittèrent l'endroit en 1921, tout en louant la maison jusqu'en 1935⁷⁰.

Il y eut enfin Varallo en Lombardie, à 100 km au Nord de Novara. Acquisée en septembre 1908. Elle eut une assez longue existence, avec quelques difficultés de la part de la bienfaitrice, la Signora Antonini, qui voulait imposer aux Pères la présence des religieuses Sacramentines de Vigevano⁷¹.

Ignace Simon Venner (1861-1925). On peut encore voir sa tombe au cimetière du domaine avec celles du Fr. Joachin Alphonse Chardin (1854-1925) et du P. Pierre-Marie Evêquoz (1851-1933). LORTHIOIT (voir note 16), 220, 307, 398, 575. «Keerder Kroniek», Uitgave van de historische Kring Cadier en Keer, sans date.

⁶⁷ AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*, Favre à Raus, d'Attert, 3 VII 1907.

⁶⁸ Les Pères Oblats avaient aussi des vues sur Albissola, mais apprennent, «il était en très mauvais état». R. BOUDENS, *La loi sur les expulsions de 1901 et les Oblats français*, in *Vie Oblate Life* 56 (1997) 206.

⁶⁹ Prov. Wilpote à Murray du 23 II 1914, aux AGHR, Prov. Lyon, *Provincialia*, Est décédé à Albissola Auguste Tournois (1842-1909), LORTHIOIT (voir note 16), 120, 386, 620.

⁷⁰ Sont décédés à Suse les Fr. Fortunat Allamand (1858-1914) et Narcisse Chédal (1849-1919), LORTHIOIT (voir note 16), 25, 143, 620.

⁷¹ Prov. Favre à Murray, du 17 IX 1933, aux AGHR, Prov. Lyon, *Provincialia*. Sont décédés à Varallo les P. Gabriel Blanc (1880-1918), Aimé L'Hôte (1856-1925) et Lucien Rabanit (1896-1929); les étudiants clercs Auguste

Outre ces maisons plus ou moins constituées qui permettaient une certaine vie de communauté, les Provinciaux ont dû accepter de placer leurs missionnaires un peu partout, isolés, ou chez des parents, ou un curé qui voulait bien les accueillir. Impossible ici de rentrer dans ces détails mais L'Histoire connaît aussi des retours singuliers. Exactement comme un siècle auparavant, quand le P. Passerat cherchait refuge en Suisse, le sort a voulu qu'un petit groupe de Rédemptoristes retournât à Posat, dans le même presbytère occupé par le Vénérable⁷². Il y eut aussi des confrères à Villarlod, Rueyères-St-Laurent, Aigle, Billens, Attalens, Genève, Belfonds, etc.

Dans un document de 1903, le Provincial donne une image complète de tous ses confrères dispersés à cette époque⁷³. Outre les endroits déjà cités, il y avait encore des Rédemptoristes (de Lyon) en Autriche, en Alsace, en Espagne, au Portugal, à Bussolengo, à Rome (le P. Charles Willi, mort à Attert en 1928)⁷⁴, en Irlande. Le refuge le plus éloigné de Lyon fut celui des États-Unis. En effet fin juillet 1903, arrivèrent à Chicago (St Michael) les PP Joseph Billet, Barth. Fontaine et Alphonse Hochard. Les deux premiers ne supportèrent pas cet exil et revinrent en France cinq ans plus tard. Par contre le Lorrain A. Hochard s'est bien acclimaté, est passé à la province de St Louis et y resta jusqu'à sa mort en 1954. Il repose maintenant au cimetière de Detroit⁷⁵.

2.2 Province de Paris

Devenue Province indépendante depuis février 1900, elle eut comme premier Provincial le P. Désiré Castelain (1900-1912), suivi de Pierre Riblier (1912-1916) et d'Émile Nicolas (1916-1930).

Gentes (1898-1926) et Jules Cérésa (1904-1928). LORTHIOIT (voir note 16), 20, 29-30, 46, 86, 189, 450.

⁷² Étaient à Posat Victor Bourgon (1867-1939) et le Frère Placide Dénervaud (1842-1931). Kannengiesser à Raus, de St Etienne, le 29 IX 1902, aux AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*.

⁷³ Kannengiesser à Raus du 10 IX 1903, d'Attert. AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*.

⁷⁴ LORTHIOIT (voir note 16), 208.

⁷⁵ *Memorabilia of the Denver Province*, on July 15, p. 395.

2.2.1 Les expulsions

DUNKERQUE 23 avril 1903. Les Pères décidèrent de ne pas faire de résistance et laissèrent la maison au mains de Mr Choquet, propriétaire au civil. Ce qui n'empêcha pas une grande manifestation de soutien de tous les fidèles qui accompagnèrent les Rédemptoristes jusqu'à la gare⁷⁶.

BORDEAUX (av. Thiers) 24 avril. Ici encore manifestation de sympathie, mais également contre-manifestation anti-religieuse. Le Recteur Émile Nicolas (1867-1944) exhorta au calme et décida de partir avant le délai légal. Ils célébrèrent la messe à minuit et partirent à trois heures du matin⁷⁷.

ARGENTAN. Le 30 avril. Les crocheteurs arrivent et somment les occupants de partir sur-le-champ. le P. Joseph Wibaux (1847-1919) proteste énergiquement et fulmine l'excommunication majeure. Ce qui n'empêcha pas les Pères de devoir paraître en correctionnelle et à être condamnés à des amendes allant de seize à vingt-cinq francs⁷⁸.

BOULOGNE-SUR-MER. Le 22 juin. Mêmes scènes, mêmes protestations qui rappellent les évènements de novembre 1880 dans cette même maison⁷⁹.

CHÂTEAURoux. Le 27 juin. Ici les autorités civiles crurent nécessaire d'envoyer trois cents militaires pour expulser une demi-douzaine de religieux, qui en outre furent condamnés à cinquante francs d'amende pour résistance aux ordres de la République⁸⁰.

LES SABLES D'OLONNE. 27 août. Cette fois, les choses prirent de l'ampleur. La troupe fut envoyée deux fois de suite de La Roche-sur-Yon. Son chef, le lieutenant Portier, par scrupule religieux, refusa d'exécuter les ordres. Cela lui valut les arrêts de ri-

⁷⁶ LORTHIOIT (voir note 16), 209-210.

⁷⁷ *Idem*, 210.

⁷⁸ *Idem*, 224-225.

⁷⁹ *Idem*, 316.

⁸⁰ *Idem*, 323. [Anon.], *Chez les Pères Rédemptoristes de Châteauroux. Journée du 20 mai 1903*, Châteauroux 1903. Et [Anon.] *La fin d'un couvent de Rédemptoristes. Épisode de la persécution religieuse à Châteauroux. Avril-juin 1903*, Châteauroux 1903. *La Sainte Famille* juin 1904, 318-319.

gueur et le Conseil de guerre qui finalement l'acquitta. Il mourra durant la guerre 1914-1918. Quant au Supérieur Pierre Almiré Riblier (1859-1934), il fit six jours de prison⁸¹. En octobre 1903, parut dans la *Sainte Famille* le discours prononcé à Tréguier par Combes décrivant à sa manière la résistance des Rédemptoristes aux Sables:

«Les plus hardis ou les plus lestes ont grimpé sur le toit de leur couvent, comme s'ils avaient l'intention de jouer à cache-cache avec les pompiers. Il a fallu les dénicher, non sans peine. On les apercevait de la rue, cramponnés aux cheminées, livrer à leurs émules, les pompiers, une bataille homérique. Le supérieur [Riblier] s'était étendu de son long à l'extrémité des gouttières, sur le bord du toit, insensible au vertige comme à l'arrosage. Il a fait l'admiration des pompiers qui l'ont retiré doucement de sa situation périlleuse [...]».

Dans sa lettre ouverte à Combes, le P. Riblier n'a aucun mal à montrer toute les sottises de cette description et conseille à Combes «de profiter des derniers jours de sa vieillesse pour réparer le mal qu'il a fait»⁸².

PARIS (Bd Ménilmontant) le 10 mai 1904. Les Rédemptoristes y étaient depuis trente ans et avaient déjà connu l'expulsion de 1880. Ils étaient rodés. On vit arriver un escadron de cavalerie, une compagnie de sapeurs-pompiers et un liquidateur. Les Pères passèrent en correctionnelle et furent condamnés à seize francs d'amende. Ils se réfugièrent un moment au 15 de la rue Charles V dans le 4^e arrondissement⁸³.

LILLE (cour des Bourloires). Le 17 décembre 1904. Dès juin 1903, les Rédemptoristes étaient passés en correctionnelle et condamnés comme partout à payer une amende de cinquante à cent francs. Puis, ils attendirent plus d'un an. La veille de l'expulsion

⁸¹ LORTHIOIT (voir note 16), 429 et 599. [Anon. = Almiré RIBLIER], *Le drame de la persécution aux Sables-d'Olonne contre les Rédemptoristes. Attaque et défense 1901-1903*, Montauban 1903. Vol. I: mars-avril 1903. Vol. II: mai-juin 1903 et vol. III: juillet-septembre 1903. Et [Anon.], *La lutte religieuse aux Sables-d'Olonne 1903-1905*, Montauban 1905.

⁸² *La Sainte Famille* Octobre 1903, 542-547.

⁸³ LORTHIOIT (voir note 16), 245. *La Sainte Famille* juin 1904, 319-321, juillet 1904, 380-381.

un ami vint les prévenir de se tenir prêts. À 7h du matin les crocheteurs étaient là ainsi que les forces de l'ordre chargées de jeter tout le monde à la rue. Les Pères trouvèrent un refuge temporaire dans des maisons particulières⁸⁴.

ANTONY Le 13 juin 1908. C'était une belle propriété ayant appartenu au célèbre chirurgien Albert Velpeau (1795-1867). Bâtiment qu'avaient transformé et agrandi les deux fameux Frères architectes Gérard et Édouard Knockaert. À vrai dire dès 1902 le noviciat était déjà parti à Glimes en Belgique et le studendat à Bishop Eton (Liverpool). Quelques religieux sont restés dans cette grande maison vide. Évidemment ils furent accusés de vouloir reformer une communauté, crime contre la République. On mit le bâtiment en vente pour 350.000 fr et c'est l'assistance publique qui l'acquiert. Puis vint l'expulsion *manu militari* du P. Lucien Leplat (1863-1924) et du Frère Germain Henri Deroy (1855-1929). Les Rédemptoristes ne reviendront plus à Antony⁸⁵.

La dispersion consommée, certains Rédemptoristes en exil, les autres vivant par petits groupes continuent les prédications de mission sous couleur de «missionnaires diocésains». Mais la persécution continue, au gré de fonctionnaires fanatiques et – disons-le- de l'imprudance de certains religieux. Le Provincial Wilpote rapporte l'interrogatoire d'un étudiant rédemptoriste, Jean Mamet, et un juge bonhomme qui en dit long sur la situation réelle:

«Pourquoi faites-vous tant de bruit? Les Jésuites, eux, sont plus prudents. Ils se taisent. Nous savons bien qu'ils restent Jésuites, mais il ne font pas d'imprudances. Ce qui a poussé le Gouvernement à vous poursuivre, ce sont quelques-uns de vos confrères qui ont, en chaire, attaqué la République ou ses lois et qui, poursuivis, n'ont pas été trouvés. Ce qui vous a perdus, ce sont les bêtises de vos Supérieurs qui envoient ainsi à leur sujets des pièces et des documents officiels...»⁸⁶

⁸⁴ LORTHIOIT (voir note 16), 631-632.

⁸⁵ LORTHIOIT (voir note 16), 40, 304.

⁸⁶ Wilpote à Murray, d'Uvrier le 11 III 1910. AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*. Ironie cruelle: cet étudiant Jean Mamet (prêtre en sept. 1913) mourra sur un champ de bataille de la Marne dès le 18 novembre 1914 pour défendre une République qui ne l'aimait pas. E. COLLET, *Memento Provinciarum Lugdu-*

Pourtant on trouve assez souvent dans les lettres des messages plus ou moins cryptés, où les confrères s'appellent *Monsieur l'abbé*, où parfois Wilpote signe *ton ami Adolphe*, et autres subtilités du genre... qui ne devaient tromper personne.

2.2.2 *Les lieux d'exil de la Province de Paris*

a) *Le juvénat*

Après le court séjour à St-Maurice-des-Champs près de Lille (1898-octobre 1899), le juvénat fut transféré à Rumillies près de Tournai, dans le château du Comte de Robiano, un pénitent du P. Jacques De Vooght (1825-1900). Rappelons que cette famille fut toujours très accueillante pour les Rédemptoristes. Ainsi les tout premiers qui sont arrivés en Belgique ont été brièvement hébergés par elle, puis ce fut le tour d'un groupe de Rédemptoristes Bavarois chassés par le Kulturkampf (1873-1895).

Mais Rumillies, dans l'idée des Supérieurs, n'était qu'un pis-aller. Ils voulaient quelque chose de plus définitif. Leur choix tomba sur la ville frontière de Mouscron en Belgique, non loin de Tournai. Les affaires furent menées rondement, on mit à la tâche les deux Frères architectes Édouard et Gérard Knockaert qui en un an réalisèrent un grand bâtiment austère de trois étages, avec une belle chapelle, et dès la rentrée scolaire 1904, les élèves pouvaient occuper les locaux, pour plus de soixante ans, avec une interruption durant la guerre 40-45⁸⁷.

b) *Le noviciat*

Ce fut encore le Provincial Castelain qui eut la tâche de trouver un refuge pour les novices. Après quelques tentatives vaines, le P. Achille Masselis de Bruxelles lui signala que les dames Willems, généreuses personnes, mettaient à sa disposition une grande maison sur la route entre Leuven et Namur dans le Brabant Wallon à Glimes plus précisément. C'était une ancienne hôtellerie avec un hectare de verger, qui convenait parfaitement⁸⁸. Les novices avec à leur tête le Père Maître Édouard Her-

nensis-Parisiensis-Argentorensis CSsR, 1928.

⁸⁷ LORTHIOIT (voir note 16), 213, 513, avec photo.

⁸⁸ Castelain à Raus, des 26 VII et 22 XI 1902. AGHR, Prov. Paris *Provincialia*.

baux arrivèrent d'Antony à Glimes le 21 novembre 1902, ils y restèrent près de trente ans⁸⁹. Mais en octobre 1931, changement de situation, la maison ne nous appartenait pas et elle menaçait ruine, en outre la propriétaire, une demi-folle, avait voulu les mettre à la porte. Force fut donc de trouver un autre refuge. Les choses s'étant calmées en France, le Provincial n'hésita pas à prospecter dans le pays pour finalement trouver une maison convenable dans la Mayenne, à La Selle-Craonnaise⁹⁰.

c) *Le studendat*

On se rappelle que Dongen dans le Brabant hollandais avait servi de refuge aux étudiants de la Gallo-Helvétique lors des persécutions de 1880. Treize ans plus tard, une fois la tempête apaisée, tous aspiraient à rentrer dans leur patrie. On trouva alors une grande bâtisse ayant appartenu aux Comtes d'Héricard sur la commune de Thury-en-Valois (Oise) à 75 km au NE de Paris. Le séjour fut hélas de courte durée: moins de dix ans. Chassés à nouveau de France, les étudiants de la province de Lyon partent pour Beauplateau en Belgique (voir plus haut) et ceux de Paris vont beaucoup plus loin à Bishop Eton près de Liverpool⁹¹.

Dès 1901, le Prov. Castelain s'était mis en route pour trouver un refuge convenable. Comment a-t-il songé à l'Angleterre? Nous ne le savons pas. Mais en juillet 1901 il se rend à Bishop Eton. Reçu très cordialement par le Provincial John Bennett et trouvant les bâtiments adéquats, il décide le transfert. Les choses

⁸⁹ On peut encore voir dans le cimetière du village une grande croix qui signale le nom des Rédemptoristes décédés en exil: Jules Roosor (1904), Georges Collin (1911), Fidèle Gaillard (1913), Jules Duhamel (1916), Gédéon Goiffon (1921), Zéphyrin Baudez (1922), Léonce Leclerc (1922), René Saget (1925), Albéric de la Gorce (1926) et M. J. Jacquemard (1926). Les Frères *Martin* (Christian Huynen 1910) et *Eugène* (Charles Vanderstraten 1931). Photo dans LORTHIOIT (voir note 16), 585.

⁹⁰ Quittelier à Murray du 17 octobre 1931. AGHR, Prov. Paris *Provincialia*. *Analecta* XI (1932) 137.

⁹¹ LORTHIOIT (voir note 16), 393. La bibliothèque de Thury sera mise en sûreté dans les entrepôts d'un commerçant de Tourcoing, M. Masquillier, fort dévoué aux Rédemptoristes. Cfr Castelain à Raus du 29 VI 1901, AGHR, Prov. Paris *Provincialia*.

ne traînèrent pas car, dès le 20 novembre, vingt-deux étudiants frappent à la porte du monastère, avec à leur tête le P. Jean Herrmann. Arrivaient également quatre Frères et deux jours plus tard cinq professeurs⁹².

Les chroniques locales soulignent quelques petits faits comme la visite du Provincial Castelain le 29 février 1904, et un peu plus tard, le 1^{er} juillet, celle du P. Général lui-même, M. Raus⁹³. Les Pères français, le Provincial en tête, étaient bien reconnaissants de cette hospitalité, mais elle ne parvenait pas toujours à masquer la nostalgie des exilés qui devaient, bon gré mal gré, surmonter bien des difficultés, différences de mentalité, de coutumes, de climat,... Au point qu'on dut rapatrier quelques-uns, tels que Alph. Tourlourat, Henri Desmis, JB Wéber⁹⁴.

La situation ne pouvait durer. C'est alors que le Provincial de Paris fit une rencontre intéressante en Belgique. La famille Godts d'Anvers avait donné à la Congrégation deux fils: Frans et Willem. Le cadet Willem (1842-1904) fut un vaillant missionnaire aux Antilles et au Canada, notamment à Brandon où il fit construire de ses deniers la belle église des Rédemptoristes⁹⁵. L'aîné Frans (1839-1928) fut professeur à Wittem, recteur à Roeselare et à St-Truiden. À la tête d'une fortune confortable, il décida d'offrir à sa Province belge une maison, même une très belle maison, au nord d'Anvers à Essen. Sa nature enthousiaste voyait déjà une demeure entourée de bois, d'étangs, un air sain qui serait à même de revigorer les missionnaires du Congo qui revenaient parfois avec une santé fort ébranlée. Fort d'une très faible approbation du Provincial J. Strijbol, il commença les travaux. Le 6 mars 1906, pose de la première pierre. Le 14 juin le P. Général Raus est à Bruxelles avec le Provincial français. Le provincial belge leur expose son embarras à propos des constructions de Godts. Mais Castelain y voit un signe du ciel et sug-

⁹² Castelain à Raus du 22 XI 1902, aux AGHR, Prov. Paris *Provincialia*. Cfr également les Chroniques locales de Bishop Eton.

⁹³ Première visite d'un Supérieur Général en Angleterre.

⁹⁴ Castelain à Raus du 14 II 1905, AGHR, Prov. Paris *Provincialia*.

⁹⁵ J.P. ASSELIN, *Les Rédemptoristes au Canada*, Montréal 1881, 61-62, 121; Robert HOUTHAEVE, *De Gekruisigde Kerk van de Oekraïne*, Moorslede 1990, 332; Paul LAVERDURE, *Redemption and Renewal*, Toronto 1996, 79-80.

gère qu'Essen pourrait peut-être abriter ses étudiants. Godts ne demande pas mieux et dans un généreux élan, ajoute un étage au bâtiment prévu. Prudent, Castelain se rend sur place avec le Frère architecte Gérard Knockaert et revient enchanté⁹⁶. Il ne restait plus qu'à attendre la fin des constructions. Ce qui ne tarda pas, car dès le 20 juin 1907 arrivèrent de Bishop Eton les trente-huit Rédemptoristes, Pères, étudiants et Frères⁹⁷.

Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais trois ans plus tard, le ton change. Godts signale aux Français assez sèchement que la Province belge voudrait récupérer Essen pour y installer le juvénat. Coup dur pour le Provincial qui ne cache pas son dépit, comme il l'écrit à Rome: «Les difficultés avec le P. Godts se multiplient, nous ne pouvions pas subir tous ses caprices, ni approuver toutes ses folles dépenses pour lesquelles il n'a aucune autorisation [...] Si nous avions prévu ce revirement à notre égard, nous n'aurions pas quitté l'Angleterre où nous étions en paix»⁹⁸. Force est de reprendre la route et chercher une autre maison. C'est de nouveau dans le Limbourg hollandais qu'il la trouvera, non loin de Wittem.

L'endroit s'appelle Valkenburg qui se traduit en français par Fauquemont (la colline du Faucon). Il s'agit du Grand Hôtel Kurhaus 't Huis ter Geul appartenant à André Vecqueray d'Aachen et construit en 1892 par l'architecte Kuypers. Le prix est fixé à 200.000 fr, qui sera ramené à 170.000 fr meubles compris. L'affaire est menée rondement car le 15 mars 1911, le studentat est installé. En fait ils auraient pu occuper les lieux un mois plus tôt, mais les lits et en général les meubles étaient trop

⁹⁶ Castelain à Raus, 30 VI 1906, AGHR, Prov. Paris *Provincialia*.

⁹⁷ Louis VERCAMMEN, *Eiland in het Groen*, Essen 1986, 14-15. Deux CSsR français reposent au cimetière: le P. Joseph Chainiat (1833-1907) et le Frère Siméon Binet (1851-1910).

⁹⁸ Castelain à Murray, 10 X 1910, AGHR, Prov. Paris *Provincialia*. Après le *diktat* du 1^{er} octobre, les rapports entre les Français et leur *bienfaiteur* Godts s'envenimèrent rapidement. Le recteur Jean Herrmann défendit à ses sujets de parler au P. Godts, il interdit aux Frères d'entretenir sa chambre, il alla jusqu'à interdire au P. Godts de célébrer la messe de communauté au maître-autel, etc. Cfr Arsène Krebs au Consultant Général W. Van Rossum du 9 XI 1910, p. 5. AGHR, Prov. Paris, *Provincialia*.

luxueux, il fallait les changer⁹⁹! Le studendat restera là jusqu'en septembre-octobre 1939, au moment où les rumeurs d'une invasion allemande se firent de plus en plus insistantes. Il fallait quitter les lieux au plus tôt, d'autant plus qu'un certain nombre d'étudiants étaient mobilisés. En un premier temps, il y eut soixante-cinq mobilisés pour la seule province de Paris¹⁰⁰. Il fallut donc quitter la Hollande, chercher quelque chose en France. Ce fut cette fois la maison de La-Selle Craonnaise dans la Mayenne.

IV. LA GUERRE DE 1914-1918 ET APRÈS

Lorsque les rumeurs de guerre se firent plus insistantes, on comprend que le Gouvernement français avait d'autres soucis que de traquer les Religieux(es). Au contraire il ne se gêna pas pour rappeler tous ceux qu'il voulait enrôler dans l'armée.

Et les Rédemptoristes comme les autres répondirent à l'appel. Sans tenir compte des blessés, nous pouvons dresser le triste bilan de cette longue guerre: pour Lyon un Père tué (Jean Mamet 1887-1914), ainsi que trois étudiants et neuf Frères; pour Paris: un Père tué (Auguste Gallard 1881-1915), sept étudiants, deux novices et sept Frères¹⁰¹.

On pourrait penser qu'après cette effroyable guerre et les sacrifices qu'avaient faits les religieux comme les autres, on les laisserait tranquillement vivre sur le sol français qu'ils avaient défendu vaillamment. Ce ne fut pas le cas. On reparla des *Congrégationnistes* et de leur présence *illégal*e en France. Certes l'esprit avait changé. Témoin cette conversation avec un fonctionnaire de l'État en juillet 1921:

«Le Gouvernement est animé des meilleures intentions, ce n'est plus l'ancien esprit, nous sommes aux antipodes du combisme, un abîme, la guerre, nous en sépare. Le Gouvernement voudrait donner au Pape une preuve de sa bonne volonté à l'oc-

⁹⁹ Castelain à Murray du 23 XII 1910, du 6 I 1911 et du 22 II 1911. AGHR, Prov. Paris, *Provincialia*. LORTHIOIT (voir note 16), 128, avec photo.

¹⁰⁰ Quittelier à Murray du 3 X 1939, AGHR, Prov. Paris *Provincialia*.

¹⁰¹ LORTHIOIT (voir note 16), 387-388.

casion de la reprise des relations¹⁰², en accordant sans retard l'autorisation à quelques Congrégations missionnaires ayant des maisons à l'étranger. Mr Loiseau a laissé sur vous Rédemptoristes une note des plus favorables. Vous avez des Religieux en Pologne, en Tchécoslovaquie, vous avez des Ruthènes, tout cela est très intéressant à notre point de vue. – Avez-vous des maisons françaises à l'étranger? – Oui, sur toutes les côtes du Pacifique, au Chili, au Pérou, en Bolivie, en Colombie, à l'Équateur. Nous sommes très estimés dans ce pays. – Votre cas semble se présenter fort bien. Pour avoir l'autorisation il faudra entrer pleinement dans la loi de 1901, interprétée non plus par Combes, ni même par ceux qui l'ont faite, mais par des hommes d'aujourd'hui. Le Gouvernement donne bien une preuve de sa bonne volonté, puisque c'est la première fois qu'il met à la direction des Affaires Ecclésiastiques un catholique pratiquant. [...] Nous n'avancerons pas si vous revenez sur le passé, la première condition pour nos négociations, c'est l'oubli complet du passé [...]»¹⁰³.

On voit la tendance: seront reconnues les Congrégations qui font connaître la France à l'étranger, et, faut-il ajouter, qui aident quelque peu le colonialisme. On retrouve cette idée vingt ans plus tard lorsqu'il fut question de fonder au Niger. Le P. C. Quillard écrit à son provincial qu'on pourrait avoir là-bas un poste «tout d'abord pour nous faire bien voir par le Gouvernement au moment où va peut-être se poser la question de notre approbation»¹⁰⁴.

Si les esprits ont changé du côté des gouvernants, ils ont changé aussi du côté des gouvernés. Forts des morts qu'ils ont laissés sur les champs de batailles, forts de leurs blessés, mutilés à vie, forts de leurs décorations militaires, les Religieux ont décidé de résister, de ne plus plier l'échine. En été 1924, l'abbé Daniel Bergey (1881-1950), curé de St-Émilion et héros de la guerre, crée la «Ligue des prêtres anciens combattants». Dom

¹⁰² De 1904 à 1921, la France avait rompu ses relations diplomatiques avec le St Siège.

¹⁰³ Conversation avec Mr Louis Canet, directeur des Affaires ecclésiastiques au Ministère des Affaires étrangères à Paris le 31 juillet 1921. AGHR, Prov. Lyon, *provincialia*.

¹⁰⁴ Duplex à Murray du 27 I 1942 et du 7 VI 1942. AGHR, Prov. Lyon *Provincialia*.

Moreau de Ligugé fonde avec le Jésuite Paul Doncoeur (1880-1961) la DRAC (Ligue des droits du religieux ancien combattant). Ce dernier lancera le cri de guerre resté fameux: «Nous ne partirons plus!»¹⁰⁵. Et ils ne sont plus partis. Le petit père Combes n'a pas eu le dernier mot.

Conclusion

Nous avons passé en revue les différentes communautés de Rédemptoristes français qui furent expulsées en 1880 et en 1903. Nous les avons suivis dans leur exil en Belgique, Hollande, Angleterre, Italie,... Ce qui frappe dans toute cette triste histoire, c'est la combativité des Supérieurs, leurs efforts pour maintenir malgré tout une vie régulière et continuer le travail apostolique. Le Provincial de Paris, Jean (Moreau) de St Martin, rapporte qu'entre 1900 et 1925 3.390 missions ont été données aux quatre coins de la France, ainsi que 9.132 retraites¹⁰⁶. Ces chiffres montrent à eux seuls la vitalité de leur vie apostolique. On ne peut s'empêcher de penser aux mots de Ferdinand Buisson, Député de la Seine: «Les anticléricaux du siècle qui commence sont dans la situation invraisemblable de vainqueurs désabusés de leur victoire. On a enlevé à l'Église tout ce qui faisait sa force: titres, privilèges, richesses, honneurs, monopoles. Or elle a une popularité plus grande que jamais»¹⁰⁷. En d'autres mots, le peuple n'avait cure des états d'âme des Combes et consorts.

Autre fait étonnant: pendant toute cette période, le noviciat et le studendat n'ont jamais été aussi florissants. Et pourtant il en fallait du courage pour quitter sa famille et aller se former de longues années dans la lointaine Hollande, aussi accueillante fût-elle!

De toutes les tourmentes qu'a traversées l'Église, celles-ci furent bien minimales, mais elles ont servi comme toutes les autres «à purifier l'or dans le creuset». Ce fut au moins un de leurs mérites.

¹⁰⁵ J. SÉVILLIA (voir note 50), 250.

¹⁰⁶ Nous ne connaissons pas ses sources, mais on trouve ces chiffres dans une note de janvier 1950. AGHR, Prov. Paris, *Provincialia*.

¹⁰⁷ Octobre 1903. Cité par J. SÉVILLIA (voir note 50), 9.

RÉSUMÉ

Cet article rapporte les faits qui ont eu lieu en France lors des expulsions des religieux et religieuses en 1880 et en 1903, en particulier ceux qui concernent les Rédemptoristes, en donnant le cadre politique de l'époque et les sentiments qui animaient les hommes politiques en ce temps-là.

La première expulsion touche la Province rédemptoriste de la France unie, dite la *Gallo-Helvétique*, en passant en revue le sort de chaque maison et les lieux d'exil de ceux qui devaient partir, essentiellement les novices et les étudiants séminaristes.

Pour celle de 1903, il faudra distinguer la Province de Lyon de celle de Paris. Les deux subiront la même persécution mais trouveront des solutions différentes pour résoudre la crise. La guerre 1914-1918 va marquer une nette rupture et permettre un apaisement progressif tant du côté de l'État que du côté des Congrégations.

RESUMEN

Este artículo trata de lo que sucedió en Francia cuando la expulsión de los religiosos y religiosas en 1880 y 1903, en particular lo que se refiere a los Redentoristas, presentando el cuadro político de la época y los sentimientos que movían a los políticos de aquel tiempo.

La primera expulsión tocó a la Provincia redentorista de Francia, llamada Provincia *Galo-Helvetica*, y se habla de la suerte de cada casa y de los lugares de destierro de quienes tuvieron que marcharse, especialmente los novicios y los estudiantes seminaristas.

En la expulsión de 1903 hay que distinguir entre la Provincia de Lyon y la de Paris. Las dos sufrieron la misma persecución, pero encontraron soluciones diferentes para resolver la crisis. La guerra de 1914-1918 marcará una ruptura que permitirá una progresiva pacificación tanto por parte del Estado como de las Congregaciones.